universcience





Communiqué de presse

5 Octobre 2022

Durabilité: le Centre des Congrès de la Villette à la Cité des sciences et de l'industrie obtient la certification à la norme ISO 20121

Le Centre des Congrès de la Villette (CCV), situé au cœur de la Cité des sciences et de l'industrie, vient d'obtenir la certification à la norme ISO 20121. Norme internationale certifiable pour l'organisation d'événements responsables, elle permet à tous les acteurs de la chaîne événementielle de maîtriser de façon continue leurs impacts, qu'ils soient environnementaux, sociaux ou économiques.

Dans le cadre de cette certification, le CCV a mis en place une démarche de management responsable avec trois objectifs: placer l'innovation au cœur de l'offre et des modes de fonctionnement, contribuer à la démarche d'Universcience vers la neutralité carbone et enfin devenir un lieu d'information et de sensibilisation à l'événementiel responsable.

Cette certification s'inscrit dans l'engagement d'Universcience pour la durabilité, qui est un des trois piliers de son projet d'établissement pour la période 2021-2025. Cet engagement porte à la fois sur l'offre proposée au public (expositions Renaissances. Jean, Data du Futur et, en 2023, la nouvelle exposition permanente Urgence climatique, sous le commissariat de Jean Jouzel), sur les lieux d'accueil (développement de la biodiversité à la Cité des sciences et de l'industrie, éco-conception des Étincelles du Palais de la découverte) et sur les méthodes de travail et process (inclusion de clauses RSO dans les marchés public, éléments d'expositions réemployés, incitation aux mobilités douces...).

"Le défi de la durabilité s'impose aujourd'hui à l'ensemble de la société : aux citoyens, aux entreprises, aux organisations et, parmi elles, en tout premier lieu aux établissements de culture scientifique. Il incombe ainsi à Universcience, sur ses deux sites, Cité des sciences et de l'industrie comme Palais de la découverte, de sensibiliser ses publics à l'urgence climatique, de les aider à agir et à prendré part au débat collectif sur les changements à opérer dans notre modèle de développement. L'établissement a une ambition claire : donner à toutes et à tous les moyens de devenir des militants d'une société décarbonée. Cette priorité se traduit dans une attention particulière aux bâtiments : après la réalisation des Étincelles du Palais de la découverte, entièrement écoconçues, c'est à la Cité des sciences et de l'industrie qu'est engagée une démarche de certification à la norme ISO 20121, au profit de son Centre des congrès. L'objectif est d'en faire un lieu exemplaire pour l'événementiel durable.'

Bruno Maquart, Président d'Universcience

Un livre blanc a été réalisé dans le cadre de cette certification.



Le Centre des Congrès de la Villette

Complexe de 2 200 m², au cœur de la Cité des sciences et de l'industrie, pouvant accueillir jusqu'à 2300 personnes, il est doté de deux amphithéâtres, de foyers d'expositions et de huit salles de sous-commission pour les congrès, conventions d'entreprises, salons professionnels et opérations évènementielles.

Informations pratiques

Cité des sciences et de l'industrie

30 avenue Corentin-Cariou - 75019 Paris ● Porte de la Villette ① 3b

Horaires

Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10h à 18h, et jusqu'à 19h le dimanche. 01 40 05 80 00

www.cite-sciences.fr

Les Étincelles du Palais de la découverte

Jardin Caroline-Aigle, 186 rue Saint-Charles - 75015 Paris M Balard

Horaires

Le mercredi de 12h45 à 18h, le samedi et le dimanche de 10h à 18h. 01 56 43 20 20

www.palais-decouverte.fr



Contact presse

Laure-Anne Le Coat

01 40 05 75 04 | 06 17 44 56 24 laure-anne.lecoat@universcience.fr